



Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad **VENDREDI 31 JUILLET 2020**

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
☎02.98.83.01.92 mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr

Fermeture de l'agence postale

L'agence postale communale sera fermée à partir du lundi 3 août.
Réouverture le lundi 24 août à 8H45.

Informations municipales - Buhez ar gumun



Les équipements listés ci-dessous sont fermés au public et aux associations jusqu'à nouvel ordre :

- salles omnisport de l'Iroise / Léon / Trégor / club house du Hand / halle de pétanque / city park / salle Y. Bleunven / vestiaires, club house et bureau du foot / club house de la foulée et du vélo club / salle de Kermaria / Salle du Verger / salle à l'étage de Ty An Oll.

COVID-19

Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics depuis le 20 juillet

Etat d'insalubrité autour des points d'apports volontaires



L'agent communal chargé de nettoyer l'environnement des points d'apports volontaires constate le manque de civisme de certaines personnes qui laissent leurs sacs de déchets et autres déchets au pied des colonnes d'ordures ménagères (et notamment le point d'apport volontaire situé au croisement de la route de Lanarvily et rue de la Gare et celui de Kermaria).

Au vu de la situation sanitaire actuelle provoquée par la recrudescence des cas de COVID, de tels actes sont inacceptables.

Les personnes responsables de ces actes sont invitées dès aujourd'hui à utiliser leur carte d'accès aux points d'apports volontaires qu'elles ont reçue de la communauté des communes. Si vous n'avez pas encore récupéré votre carte ou si celle-ci n'est plus active (vol ou perte), nous vous invitons à prendre contact avec le service déchets. ☎02.98.21.87.88.

RAPPEL : Conformément aux articles du code pénal, le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, est passible d'une amende de 68 €.

Modifications des conditions de circulation

- * **Rue d'Armorique** : circulation sur chaussée rétrécie du 3 au 13 août. Objet : pose de chambre Orange.
- * **Rue des Alouettes** : restriction de circulation et de stationnement entre le 10 et le 14 août pour la portion comprise entre son intersection avec la rue des Mésanges. Objet : pose d'un branchement GRDF.
- * **Rue de la Vierge, rue de la Paix, rue des Tilleuls, Kergolestroc, Pen Ar Prat, Kervadeza, Croachou Berr, Feunteun Véas** : circulation par alternat. A partir du 31 juillet en fonction de l'avancement des travaux et selon le secteur. Objet : pose de poteaux AEOP dans le cadre du déploiement de la fibre optique.



INSCRIPTION CANTINE ET GARDERIE ECOLE PAUL GAUGUIN

Votre enfant fait sa première rentrée à l'école Paul Gauguin et il déjeunera à la cantine et/ou ira à la garderie.

Si vous êtes concernés, merci de prendre contact avec la mairie pour procéder à son inscription : compta-lefolgoet@orange.fr ou 02.98.83.26.32.

Un formulaire à compléter et retourner en mairie est également disponible sur www.lefolgoet.fr « Bien vivre au Folgoët », page « restauration scolaire ».

Vie Paroissiale – Buhez ar barrez

02 98 47 93 79 - sanctuaire@ndfolgoet.fr

02 98 83 00 43 - secretaire@ndfolgoet.fr

Dim 2 et 9/08 : messe à 18h30 à la basilique. Autres horaires : Lesneven : sam à 18h30, dim à 11H00. Dim 2 à 9h30 à Trégarantec. Dim 9 à 9h30 à Ploudaniel.

Sam 15/08 : messe à 9h30 à la Basilique et 11 h à Lesneven (port du masque obligatoire).

GRAND PARDON de ND du Folgoët – Sam 5 et dim 6/09. Appel à bénévoles : nous faisons appel aux personnes désireuses d'apporter leur soutien et leur aide à la préparation du pardon du Folgoët, évènement majeur de notre vie paroissiale. Que ce soit pour de la manutention et/ou pour une participation active aux cérémonies. Que vous soyez déjà engagés de longue date ou que vous soyez nouveaux, vous êtes les bienvenus. Nous comptons sur votre présence à la réunion d'information et d'organisation : mer 26/08 à 20h30 à la salle du PATRONAGE. ☎ 02.98.84.84.05.

Vie associative – Kevredigezhioù

CND FOOTBALL - Les CND Le Folgoët recherche un(e) volontaire âgé (e) de 18 à 25 pour effectuer un service civique de 24h00 par semaine du 1^{er} novembre 2020 au 30 mai 2021, dont la mission sera de participer à l'accompagnement des jeunes (6-13) dans le club. Contact : Thierry BALICHARD ☎ 06.67.30.87.38.

CHEZ NOS VOISINS

*Centre socioculturel - ✓ **Conciliateur de justice** – Depuis le 1^{er} juillet, les permanences du conciliateur de justice se tiennent au centre socioculturel à Lesneven. Rdv ☎ 02.98.83.04.91.

✓ **Les découvertes du centre socioculturel au mois d'août** – Mer 26 : balade dans les monts d'Arrée. Sam 29 : sortie à la « Combe aux Anes » de Lanvellec. Rens et ins ☎ 02.98.83.04.91.

*ASP - **Respecte du Léon** : Appel à bénévoles. Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD). L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission. ☎ 06.04.09.57.99 - aspduleon@orange.fr

Communauté des communes

Accès au site de la déchetterie - Depuis le 6 juillet, les gardiens n'ouvrent plus la barrière aux usagers sans cartes d'accès. Si vous n'avez pas encore récupéré votre carte ou si celle-ci n'est plus active (vol ou perte), nous vous invitons à prendre contact avec le service déchets. ☎ 02.98.21.87.88.

Accès aux plages - *Ouverture des lignes estivales jusqu'au 31/08 - Les lignes 23 et 24 font l'objet d'ajustements afin de faciliter le déplacement des habitants de la communauté de communes vers les plages du territoire. L'objectif est de rendre accessible le littoral au plus grand nombre et notamment les personnes les moins autonomes avec les jeunes comme cible prioritaire. 1,50€ = roulez jeunesse (-25 ans) / 2€ = ticket unité / 15€ = carnet 10 voyages. Un dépliant avec les horaires et les trajets est disponible sur le site www.clcl.bzh > rubrique mobilité ou sur <http://www.bihan.fr>, n'hésitez pas à le télécharger. **Modalités COVID** : Port du masque obligatoire – pas de retour monnaie (prévoir le compte juste).



DEGATS causés par les choucas des Tours

Pour lutter contre les ravages du choucas des tours, espèce protégée, des prélèvements peuvent être faits. mais pour obtenir les quotas de chasse adéquats, davantage d'agriculteurs devraient déclarer leurs pertes.

Les agriculteurs sont invités à remplir l'attestation disponible en ligne sur <https://forms.gle/tYERjkKLoJuuXP7q7>

Pour plus de renseignements, les agriculteurs peuvent contacter M. Vincent Letalour : vincent.letalour@bretagne.chambagri.fr - ☎ 02.98.52.48.38 / 06.75.54.46.00



Petites annonces

✓ Donne sacs de tourbe pouvant convenir pour potager, jardin... Disponibles sur le parking des serres de Croas Kerzu. ☎ 06.80.85.59.11

✓ Votre institut de beauté Bellisea Esthétique est ouvert tout l'été. Epilations, soins du visage, cosmétique et maquillage. Suivez l'actualité sur la page facebook et sur www.bellisea.com

Ne Manquez pas



Depuis 2019, la Côte des Légendes invite habitants et visiteurs à découvrir des œuvres d'art au détour de ses ribin'.
Après Kernouës et Plounéour-Brignogan-Plages, c'est à Kerlouan et au Folgoët que mènent les chemins de l'imaginaire.

AU DÉTOUR DES RIBIN' DU FOLGOËT, UN ARBRE CREUX

C'est dans le verger de la Basilique que Nush, jeune artiste originaire de Corrèze, propose aux visiteurs de quitter le chemin balisé et de se laisser guider par le chant du vent jusqu'à l'arbre creux de Salaün Ar Fol.



La boutique de la Basilique est ouverte jusqu'au 13/09

Tous les jours (sauf les Lundis) de 14H00 à 18H0

Grand choix de Livres sur l'histoire locale / Cartes postales / Objets religieux / Souvenirs.

Pour vous protéger du COVID

Portez votre masque

Respectez la distanciation sociale

Lavez vous les mains régulièrement

En cas de forte chaleur

Hydratez vous régulièrement

Évitez les efforts physiques

Maintenez votre maison au frais

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

